

Paris, le 7 avril 2021

Communiqué de presse

Lancement du site internet [monbranchement.fr](http://www.monbranchement.fr) pour protéger la Marne et la Seine

Les acteurs de l'assainissement francilien* ont lancé ce lundi 12 avril 2021 le site internet www.monbranchement.fr. Ce site aidera les propriétaires, syndics et bailleurs d'immeubles à vérifier et corriger, le cas échéant, la conformité des branchements de leurs logements au réseau public d'assainissement. Tout le monde pourra savoir si son raccordement au tout à l'égout est correct ou pas. Et si non, on pourra trouver les informations pour corriger ce mauvais branchement, et notamment les aides financières pour engager les travaux.

[Monbranchement.fr](http://www.monbranchement.fr) a pour vocation de sensibiliser les usagers sur l'impact environnemental et sanitaire des erreurs de branchement. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des actions des acteurs de l'assainissement francilien* en faveur de la protection de la Marne et de la Seine. Elle permettra aussi d'accélérer la reconquête des baignades franciliennes.

La conformité des branchements est une obligation légale qui signifie que les canalisations privées d'eaux usées et d'eaux de pluie sont bien séparées et bien branchées aux réseaux publics d'assainissement.

À défaut, une erreur de branchement revient à rejeter ses eaux usées dans les réseaux d'eau de pluie qui finissent alors dans les cours d'eau, et ce, sans aucune dépollution. L'impact environnemental des erreurs de branchement est très important, car les eaux usées des toilettes, des douches, etc se retrouvent dans la nature.

[Monbranchement.fr](http://www.monbranchement.fr) a ainsi pour vocation d'expliquer la réglementation en vigueur, de rappeler les aides financières disponibles pour réaliser les travaux de mise en conformité ainsi que les coordonnées des gestionnaires de réseaux d'assainissement à contacter pour vérifier et corriger la conformité des branchements. Enfin, le site facilitera l'identification du gestionnaire du réseau d'assainissement auquel le logement est raccordé

Le SIAAP a piloté la création du site internet et porte la campagne de communication en collaboration avec les acteurs de l'assainissement francilien*. [Monbranchement.fr](http://www.monbranchement.fr) et sa campagne de communication ont reçu le soutien financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie.



Avez-vous déjà pensé à vérifier vos branchements ?

<https://youtu.be/mwhHqbHJWgA>



***Les acteurs de l'assainissement francilien :**

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

Les départements : Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, la ville de Paris

Les établissements publics territoriaux : Vallée Sud Grand Paris ; Grand Paris Seine Ouest ; Paris Ouest La Défense ; Boucle Nord de Seine ; Plaine commune ; Paris Terres d'envol ; Est Ensemble ; Grand Paris Grand Est ; Paris Est Marne et Bois ; Grand Paris Sud est avenir ; Grand Orly Seine-Bièvre,

L'agence de l'eau Seine Normandie (AESN) et la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).





Contact presse : patricia.gbeuly@siaap.fr / 06 66 45 93 38

À propos du SIAAP : www.siaap.fr

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne est le service public qui dépollue chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles, pour rendre à la Seine et à la Marne une eau propice au développement du milieu naturel. Le SIAAP, avec ses 1770 agents, dépollue 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 440 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

WWW.SIAAP.FR



[@Le_SIAAP](https://twitter.com/Le_SIAAP)



[@Le_SIAAP](https://www.instagram.com/Le_SIAAP)